

RAPPORT

DU

MAIRE

2017

PRÉSENTATION

Le conseil municipal présentera dans quelques semaines le budget de la prochaine année. Comme maire de la paroisse de La Trinité-des-Monts, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport du maire tel qu'exigé par l'article 955 du Code municipal du Québec.

Vous trouverez dans le présent rapport portant sur la situation financière de la municipalité de la Trinité-des-Monts :

- Le rapport des vérificateurs concernant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.
- Une rétrospective de l'année en cours.
- La rémunération des élus.
- La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2017

Nous avons eu la somme de 41 000,00\$ provenant de subvention du programme PAARRM qui est l'aide à l'amélioration des chemins.

Nous avons eu la somme de 8 000.00\$ en redevance provenant des revenus de la carrière sablière.

Cet été, nous avons effectué le creusage de fossés ainsi que le débroussaillage sur la partie ouest du chemin de la Rivière-Vert, l'investissement fait est la somme de 17 166.10\$

Nous avons investi la somme de 21 500.33\$ pour le rechargement du chemin du Pont-Rouge et 15 682.59\$ une partie du chemin du Cenellier ainsi que les Centrales Nord et Sud.

Concernant le projet de l'Édifice municipal incluant la bibliothèque, nous avons reçu une réponse des instances gouvernementales nous mentionnant que notre projet rencontre les critères admissibles et que nous sommes devenu prioritaire.

Nous avons adopté le plan d'action de la «Politique de développement durable» le 2 octobre dernier. Suite à la consultation publique avec l'aide de la MRC Rimouski-Neigette, il en est ressorti selon le choix de la population de faire la collecte de porte à porte pour le compostage.

Nous avons conclu une deuxième entente avec la municipalité de Saint-Marcellin et saint-Eugène-de-Ladrière pour le partage de leur coordonnatrice en loisirs. Celle-ci est présente à notre bureau une journée par semaine, soit le mardi. Son salaire est subventionné à 50% par un projet inter municipal à de la MRC.

Nous avons acquis une nouvelle niveleuse usagée.

En collaboration avec la Corporation de développement de la Trinité-des-Monts, nous avons agrandi le jardin communautaire de 3 parcelles et 2 terrains surélevés. Les jardiniers nous ont remerciés de cette initiative. Malgré la sécheresse de cette année nous avons remarqué beaucoup d'entraide et de socialisation.

Nous avons fait la continuité des projets, tel que le Martinet ramoneur, le gazébo (Notre des Monts Notre Dame), l'installation des lampadaires solaires au Parc générationnel.

Nous avons fait l'installation des affiches indiquant le Parc intergénérationnel et le jardin communautaire.

Nous avons installé une fresque sur le garage des loisirs, dans le cadre d'une subvention culturelle. Le sujet de la fresque porte sur le martinet ramoneur.

Nous avons utilisé toutes les sommes pour une troisième année du Fond de développement rural – volet enveloppe réservée à la municipalité –.

Nous avons fait un meilleur suivi dans le respect des règlements.

Nous avons complété les investigations de caméra dans certains tronçons des regards d'égouts.

Nous avons commencé le remplacement des lumières de rue par des lumières de Dell, le coût à l'achat est plus dispendieux par contre nous économiserons à court moyen terme.

Nous avons deux nouvelles conseillères au sein du conseil depuis le 6 octobre dernier. Nous sommes heureux de constater qu'il y a parité au conseil.

PROJETS EN VOIE DE RÉALISATION

Nous continuerons d'effectuer le plan d'action des travaux sur le site d'assainissement des eaux usées ainsi que des travaux correctifs sur certains tronçons.

Nous avons demandé une subvention de 25 000.00\$ dans le cadre du programme Nouveau Horizon pour le réaménagement des espaces de rangements, l'achat de nouvelles chaises, tables et l'achat de mobiliers extérieur au local des 50 ans et plus en collaboration avec le comité des Loisirs et le Club des 50 ans et +.

Nous avons demandé une subvention de 50 000\$ dans le cadre du programme MADA pour le réaménagement complet de la cuisine du Centre des Loisirs.

Nous continuerons l'aménagement paysager du Parc ainsi que la plantation d'arbres.

Nous demanderons une subvention dans le cadre Fruits et légume pour tous, pour l'achat d'arbres fruitiers, nous ferons la plantation sur le terrain du jardin communautaire. Dans le même cadre de ce programme nous offrirons aux citoyens l'opportunité d'adopter un arbre fruitiers.

Nous demanderons aux citoyens qui le désirent de fabriquer des nichoirs et ou des cabanes d'oiseaux pour les installer au Parc municipal.

Nous avons appuyé la corporation de développement de La Trinité-des-Monts, dans le cadre du fond de développement rural (FRD) enveloppe réservée de la municipalité une somme de 4 841.00\$ sur projet de 8 150.00\$ pour la fabrication en miniature du Pont-Rouge qui sera situé au Parc et qui servira de lien entre deux rives.

Nous recevrons un montant de 16 000\$ en subvention pour l'amélioration des chemins pour l'année 2018. La somme reçue est moindre que les années passées car le député n'a pas reçu d'enveloppe discrétionnaire du programme PAARM.

Nous sommes devenus des gouvernements de proximité et soumis depuis juin aux nouvelles règles municipales avec la Loi 122.

RÉMUNÉRATIONS D'ÉLUS (ES)

En ce qui a trait à la rémunération des élus, la loi régissant le traitement des élus vient en préciser les balises. Ainsi, chaque conseiller reçoit un salaire de base de 112.00\$, alors qu'il est de 335.97\$ pour le maire, auquel s'ajoute pour ce dernier une allocation non imposable de 167.97\$. Pour leur part, les membres du conseil bénéficient d'une allocation non imposable de 56.00\$. Le maire ou son représentant reçoit un montant de 289.80\$ par mois pour sa présence au conseil des maires. Toutes les autres représentations sur les comités sont bénévoles.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$

Comme le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$.

MRC Rimouski-Neigette	64 843.29\$
Pétrole BSL S.E.C.	24 030.65\$
Hydro-Québec	27 964.02\$
Transport Jean-Noël Lavoie	39 338.71\$
Construction Bruno Couture inc.	90 012.56\$
Grader Pro's	141 552.81\$ <small>(32 259.44\$ REMBOURSÉ PAR L'ASSURANCE)</small>
Can Explore inc.	29 438.14\$

CONCLUSION

Nous prévoyons que l'exercice financier 2017 devrait se terminer selon le budget prévu.

La municipalité travaille constamment à améliorer les services offerts à la population; des actions ont été entreprises afin de concrétiser certains éléments de notre nouvelle Politique du développement durable.

La municipalité demeure ouverte à vos suggestions visant le développement de notre milieu.

En terminant, je désire souligner l'excellent travail des employés municipaux, des membres du conseil municipal, des pompiers ainsi que celui des bénévoles au cours de cette année.

Maire de la Municipalité de La Trinité-des-Monts,

Yves Detroz,
Maire